



10 novembre 2023

Comité permanent des finances de la Chambre des communes
Gouvernement du Canada
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Mesdames et messieurs les membres du Comité,

Le Business Council of Manitoba et ses membres vous remercient d'écouter leur avis dans le cadre du budget fédéral de 2024. Étant donné que l'économie canadienne connaît une inflation élevée et que la hausse des taux d'intérêt menace la croissance du PIB, nous pensons qu'il est essentiel de contenir l'endettement fédéral et d'orienter les dépenses vers des secteurs qui soutiendront la croissance du PIB du Canada.

Nos recommandations :

1) Contrôler la hausse de la dette publique et les coûts du service de la dette publique tout en maintenant une structure fiscale compétitive à l'échelle mondiale.

Plus le gouvernement fédéral dépense pour le service de la dette, moins il est en mesure d'investir dans des domaines essentiels, comme les soins de santé et les programmes sociaux, de même que dans des secteurs stratégiques qui favorisent la croissance économique. Les dépenses financées par le déficit à des taux d'intérêt élevés entraînent généralement une hausse des impôts et une réduction des dépenses.

Il est indispensable pour la compétitivité du Canada à l'international que sa structure fiscale soit régulièrement comparée à celle des autres pays de l'OCDE, dans le but d'améliorer sa position dans un premier temps, et de la maintenir par la suite. En plus d'investissements favorables à la croissance, le Canada deviendra un pays plus attrayant pour les investisseurs et les entreprises, ce qui entraînera une croissance du PIB et une augmentation des recettes fiscales.

Un examen exhaustif des secteurs de dépenses du gouvernement doit être mené afin de rationaliser les programmes existants. Cet examen doit porter avant tout sur l'efficacité des prestations de services et l'optimisation des technologies. Cela permettra d'affecter plus de ressources à des secteurs de dépenses qui stimuleront la croissance économique, comme les incitatifs aux investissements en capitaux, les programmes pour contrer les problèmes de main-d'œuvre et les investissements dans des secteurs de croissance stratégique, comme les sciences de la vie et les technologies propres.

2) Marché du travail

Le Canada manque de main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins des employeurs. Par ailleurs, les taux de productivité du travail au Canada ont diminué au cours des dernières décennies par rapport à d'autres pays, comme les États-Unis.

La récente hausse de l'immigration et des affectations au titre du Programme des candidats des provinces sont une bonne nouvelle. Il est toutefois essentiel de réformer le système de points d'appréciation pour veiller à ce qu'il concorde avec les besoins réels des employeurs.



Les nouveaux arrivants au Canada occupent souvent des sous-emplois ou se retrouvent sans emploi à défaut de détenir un équivalent canadien pour leurs diplômes obtenus à l'étranger. Nous recommandons la création d'un crédit d'impôt pour l'équivalence des diplômes destiné aux néo-Canadiens qui cherchent à obtenir des équivalences canadiennes de leurs diplômes obtenus à l'étranger. Ce crédit d'impôt allégera le fardeau financier lié à l'obtention d'équivalences canadiennes, ce qui contribuera à réduire le sous-emploi et à faire croître le PIB plus rapidement.

Pour atteindre les objectifs de réconciliation économique et réduire les coûts sociaux liés aux populations sous-employées, il est important d'investir dans des programmes qui amélioreront l'accessibilité des femmes, des habitants du Nord et des Autochtones au marché de l'emploi.

Les programmes d'apprentissage intégré au travail offerts par l'employeur, les programmes de crédits d'impôt visant à compenser les coûts de formation dirigée par l'employeur et l'harmonisation stratégique du financement des études universitaires avec les besoins des employeurs sont d'autres pistes intéressantes à explorer.

Pour terminer, un programme de financement conjoint doit être mis en œuvre dès aujourd'hui pour créer de nouvelles places en garderie et recruter et former des travailleurs dans la cadre du programme national des services de garde à 10 \$ par jour.

3) Logement

L'offre de logements est insuffisante par rapport à la demande. La hausse de l'immigration au Canada, les effets dévastateurs de l'inflation sur les coûts de construction et les augmentations des taux d'intérêt qui influent sur l'accessibilité aux prêts hypothécaires sont tous des facteurs qui contribuent à ce problème. La question du manque de logements abordables pour les personnes devenues sans-abri en raison de facteurs socioéconomiques est également préoccupante.

La pénurie de main-d'œuvre dans les métiers spécialisés constituera un obstacle permanent au développement immobilier, à moins que des programmes soient créés pour attirer des travailleurs vers ces métiers. L'augmentation du financement accordé aux provinces dans le cadre des ententes sur le développement du marché du travail est essentielle pour que le secteur de la construction et les établissements d'enseignement investissent dans de nouveaux programmes de formation et d'apprentissage. Une autre possibilité consiste à intégrer la notion de compétences spécialisées dans le programme d'immigration pour répondre aux besoins du marché du travail.

La hausse des coûts de construction et des taux d'intérêt depuis les trois dernières années a rendu économiquement non viables de nombreux projets de développement dans diverses régions et dans le secteur du logement abordable. De nouveaux programmes incitatifs offerts par la SCHL, comme le financement à taux réduit ou les crédits d'impôt aux promoteurs, sont essentiels pour régler ce problème.

4) Infrastructure

La position concurrentielle du Canada en matière d'infrastructures commerciales essentielles a considérablement diminué au cours de la dernière décennie. La pandémie de la COVID-19 a souligné la nécessité d'avoir des chaînes d'approvisionnement et des infrastructures solides pour rester compétitif.

Nous recommandons l'élaboration d'une stratégie nationale intégrée à long terme pour les corridors commerciaux, en collaboration avec les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé. En s'appuyant sur la stratégie actuelle des corridors commerciaux, la stratégie nationale des corridors commerciaux devrait englober les systèmes de transport, la conception des chaînes d'approvisionnement et l'examen des possibilités commerciales découlant



des activités minières et portuaires actuelles et futures dans les régions du Nord. Nous recommandons également une injection immédiate de capitaux dans le programme national des corridors commerciaux.

Par ailleurs, la portée et les critères de la Banque de l'infrastructure du Canada doivent être revus et élargis, afin de veiller à ce que les fonds alloués dans les budgets antérieurs soient utilisés à bon escient, notamment pour les investissements prioritaires dans les infrastructures (p. ex. les aéroports).

5) Autres secteurs d'élaboration des budgets

Changement de propriétaire au Canada

75 % des propriétaires d'entreprise au Canada prévoient quitter les affaires dans les 10 prochaines années. Le risque est que bon nombre de ces entreprises deviennent des filiales étrangères ou soient relocalisées directement aux États-Unis ou dans d'autres pays. Pour que ces entreprises restent sur le sol canadien, nous recommandons de faciliter la transition des entreprises privées vers les employés.

Le Canada est en retard par rapport aux États-Unis et au Royaume-Uni en matière de fiducies collectives des employés. Malgré les récents changements apportés à la législation sur les fiducies en 2023, la principale mesure visant à faciliter la transition vers les employés ne s'est pas concrétisée.

Le fait d'éliminer la fiscalité sur les gains en capital pour les propriétaires distinguerait ces transitions vers les employés des autres transactions avec des tiers et augmenterait considérablement la probabilité que l'entreprise demeure et prospère au Canada.

Économie verte

Le Manitoba est un véritable chef de file en matière d'énergie propre grâce à l'hydroélectricité. Pour cette raison, la réduction des émissions a une incidence beaucoup moins importante au Manitoba que dans d'autres provinces qui dépendent des hydrocarbures. Les programmes incitatifs du gouvernement fédéral en faveur de la réduction des GES doivent être adaptés en fonction des proportions relatives de l'hydroélectricité, afin d'assurer la participation équitable de provinces comme le Manitoba.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à collaborer avec le nouveau gouvernement provincial du Manitoba pour veiller à ce que les recettes du système de tarification du carbone soient utilisées pour inciter à investir dans les technologies vertes, comme le développement de l'hydrogène et l'électrification des transports.

Les programmes de la Banque de l'infrastructure du Canada doivent continuer d'être scrupuleusement analysés pour veiller à ce que les fonds disponibles soient davantage utilisés pour favoriser les investissements dans les technologies des bâtiments écologiques. De plus, par l'entremise de la Banque ou d'autres programmes de crédits d'impôt, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important dans le développement de l'approvisionnement national en carburant d'aviation durable (SAF).

Administrations aéroportuaires

Les aéroports du Canada sont des infrastructures essentielles à la contribution économique du trafic de passagers et de marchandises. Les aéroports ont été parmi les plus durement touchés par la COVID-19. Cette situation, conjuguée au fait que les aéroports sont assujettis à des niveaux élevés et à des phases



cycliques d'investissement et de réinvestissement de capitaux, a exercé des pressions importantes sur les finances des aéroports.

Pour assurer la compétitivité de l'infrastructure aéroportuaire du Canada et accroître les possibilités de tirer parti de la croissance de l'offre et de l'activité « passagers », il faudrait envisager de réinvestir les loyers perçus des aéroports dans l'infrastructure, de renouveler constamment les modalités des baux afin de permettre un meilleur accès aux capitaux privés et une meilleure planification des investissements dans les infrastructures, et d'augmenter (de 2 à 3 fois) le montant du financement du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, en incluant les petits aéroports commerciaux.

Secteur de la biotechnologie

Le Canada peut continuer de renforcer la sécurité de son système de santé et de tirer parti du potentiel de croissance du secteur de la biotechnologie en abordant des défis clés du secteur : la modernisation de l'environnement réglementaire du Canada; la création d'incitatifs fiscaux pour la R-D qui sont concurrentiels à l'international, comme l'augmentation du financement pour l'innovation au moyen de programmes de financement de contrepartie (p. ex. le PARI); et un investissement de 350 millions de dollars dans une initiative de catalyse du capital de risque en sciences de la vie.

Le Business Council of Manitoba est à la fois enthousiaste et circonspect quant aux possibilités qui s'offrent au Canada, et se tient à disposition pour poursuivre le dialogue sur ces questions.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Bram Strain
Président-directeur général
Business Council of Manitoba

John Bockstael
Coprésident
Competitive Business Environment
Business Council of Manitoba

Al Babiuk
Coprésident
Competitive Business Environment
Business Council of Manitoba